

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lle}
NIVERLET, libraires ;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 7 novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 49 minut. soir, Omnibus.
3 — 52 — — Express.
3 — 27 — matin, Express-Poste.
9 — 4 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. mat. Express.
11 — 49 — matin, Omnibus.
6 — 23 — soir, Omnibus.
9 — 28 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

3 heures 2 minut. matin, March.-Mixte.
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. «
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

REVUE POLITIQUE.

Le journal la *Bohemia*, de Prague, donne une nouvelle qui mérite confirmation, mais que son importance nous engage à reproduire. D'après ce journal, le prince Milosch, souverain de la Serbie, demanderait l'évacuation par les troupes ottomanes du château fort de Belgrade.

Le *Journal de Saint-Petersbourg* annonce que le 18 décembre M. le comte Thun-Hohenstein, nouvellement accrédité en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Sa Majesté Impériale, Royale, Apostolique près la cour impériale de Russie, a en l'honneur d'être reçu en audience par S. M. l'empereur et de lui remettre, à cette occasion, ses lettres de créance.

Le *Moniteur toscan* annonce que le gouvernement toscan s'est entendu avec l'Angleterre pour faire frapper de nouvelles monnaies, après avoir cherché à en faire fabriquer en Piémont et en France. En attendant que l'Angleterre puisse livrer cette nouvelle monnaie, on commence à en frapper à Florence à l'effigie du roi Victor-Emmanuel. Elle ne tardera pas à être mise en circulation.

Les habitants de Glasgow, au nombre d'environ 5,000 viennent d'envoyer à lord John Russell une adresse relative à la politique qu'il a suivie dans la question d'Italie. Cette adresse portant approbation de la conduite du cabinet anglais, lord John Russell en remercie les signataires.

La *Gazette de Vienne* publie la loi sur l'exercice de l'industrie, qui comprend 152 articles en tout, plus un appendice sur les livrets. Dans cette seconde partie, nous signalerons les dispositions suivantes :

La nature de l'emploi des aides et ouvriers, leurs salaires et leur position, la durée du service, le temps d'épreuve, s'il y a lieu, et le délai du congé, résultent des libres conventions des parties. Il est défendu aux ouvriers de faire des jours de chômage ou des lundis sans le consentement de celui qui fournit le travail, et de s'entendre entre eux pour

imposer, par le refus de travail ou par d'autres moyens, des conditions à l'entrepreneur.

Entre ceux qui exercent dans la même commune ou dans les communes rapprochées la même profession, il y a lieu de maintenir un rapport corporatif ou de l'établir quand il n'existe pas. Sont membres de la corporation, par ce fait même de l'exercice de la profession, tous ceux qui appartiennent à la profession dans une localité donnée. Les corporations existantes devront modifier leurs statuts conformément aux dispositions de la présente loi.

Le but des corporations consistera, dans l'avenir, à favoriser les institutions et les mesures résultant des intérêts de l'industrie commune, et notamment à maintenir une situation régulière entre les membres de la corporation, surtout en ce qui concerne les ouvriers et apprentis, à décider les contestations qui peuvent survenir entre eux, à fonder des institutions de secours en cas de maladie et autres, à donner au gouvernement et aux chambres de commerce les renseignements qu'ils demandent sur l'industrie; enfin à coopérer avec l'autorité publique quand il s'agit des mesures comprenant l'ensemble des individus de la profession. La corporation sera représentée par son assemblée générale et son syndicat.

Les carabiniers volontaires continuent d'être très-à la mode de l'autre côté du détroit, et le *Sun* nous apprend que dans une réunion du conseil qui s'est tenue à Mansion-House, le lord-maire a dit qu'il avait le plaisir d'annoncer que, jusqu'à ce moment, 1,012 gentlemen s'étaient enrôlés dans le corps des volontaires, et que ces messieurs faisaient de grands progrès dans le maniement des armes.

Le *Times* nous annonce, d'autre part, qu'à la suite d'une « insurrection militaire » qui vient d'éclater au camp d'Aldershot, le 24^e régiment d'infanterie a reçu l'ordre de s'embarquer immédiatement pour Corfou.

Des correspondances particulières de Calcutta nous fournissent quelques détails sur les préparatifs faits dans l'Inde pour la prochaine expédition de Chine.

Le contingent à fournir par l'armée anglaise de l'Inde ne dépassera probablement pas le chiffre de 13,000 hommes, dont la moitié se composera de Sicks.

Les 67^e et 3^e buffes ont été dirigés, nous l'avons déjà annoncé, sur Hong-Kong et Sang-Hai, afin d'augmenter les garnisons. Les régiments portant les numéros 27, 53, 60, 76 et 99, avec les 1^{er} et 2^e européens du Bengale, ont reçu avis de se tenir prêts à partir, ainsi que deux batteries d'artillerie. Il est également question d'envoyer un régiment de Bombay, le 3^e européen.

Sir James Outram, président du conseil, déployait une grande activité pour la parfaite organisation du corps d'armée anglais dont les hommes seront maïs, comme les nôtres, de tout ce qui pourra leur être nécessaire pendant la prochaine campagne.

S. Exc. le marquis Antonini, plénipotentiaire de Sa Majesté le roi de Naples près le congrès de Paris, est arrivé le 30 à Marseille, où il a été reçu avec les honneurs dus à son rang. M. le marquis Antonini, ajoute la dépêche, est reparti immédiatement pour Paris.

Nous ne recevons aujourd'hui aucune nouvelle politique de quelque importance; la presse étrangère continue de se préoccuper de la brochure « Le Pape et le Congrès. » M. Farini s'occupe de l'organisation du gouvernement de « l'Emilie; » il a décidé qu'à dater du 1^{er} mai prochain, les codes sardes seront mis en vigueur dans le nouvel Etat, que par un décret du même jour M. Farini divise en provinces, circonscriptions, arrondissements et communes.

La *Gazette de Cologne* annonce la convocation des chambres prussiennes pour le 12 janvier.

Nous avons annoncé la mort prématurée de lord Macaulay, l'un des écrivains les plus distingués de notre siècle: lord Macaulay laisse inachevée son œuvre de prédilection, l'*Histoire d'Angleterre*, qu'il avait le projet de continuer jusqu'à nos jours.

La *Gazette de Madrid* annonce que l'infante qui

FEUILLETON

L'ÂME DU NAVIRE.

(Suite.)

XIX. — LE TYPHON.

Au nord des îles de Sonde, c'est-à-dire dans les parages où l'*Esprit des Eaux* devait entreprendre ses principales opérations, il fut accueilli par une des formidables tempêtes des mers de Chine.

Au sortir de Batavia, son dernier point de relâche, Maurice Grandfort comptait sur la fin de la mousson du sud pour se rendre à Sambah, petite ville hollandaise de la côte occidentale de Bornéo, ou, à proprement parler, de Kalmantan.

Ses projets étaient sages et calculés avec la connaissance parfaite des vents périodiques. Mais, contrairement à toute vraisemblance, par un phénomène exceptionnel et presque sans exemple, le renversement de la mousson eut lieu plus d'un mois avant l'époque ordinaire.

Le coup de vent qui éclate presque toujours lors de la grande révolution atmosphérique le jeta dans l'Est avec une violence effroyable.

— Ah ça ! dit Brassinet à maître Requin, il est temps, nous y sommes.

— Doucement ! fit le vieux pirate, le coup de vent commence à peine, laissons M. l'Esprit des Eaux se débrouiller.

— Au bout de six mois, attendre encore ! dit Biflard avec humeur. Je suis d'avis, moi, de faire notre affaire tout de suite.

— Merci ! pour que l'équipage s'en prenne à nous, si nous faisons des avaries, et pour que nous ne trouvions pas de bon endroit pour nous réparer.

— Requin, qui ne parlait que du sultan de Holo et de l'émir Babar, *brasse à culer*, maintenant, fit Biflard.

— Les réparations au compte de l'armateur, c'est plus sûr et moins cher, dit maître Requin. Ne me parlez pas d'entrer en brind-ézingue dans les ports libres. Par ici, les loups se mangent entre eux, comprenez-vous ?

— Requin a raison, s'écria Brassinet. Quelques jours de plus ou de moins ne sont pas une histoire.

A la majorité de deux voix sur trois, le guet-apens fut ajourné.

Affalé sur une côte sauvage hérissée d'écueils, dressé par des courants peu connus, entouré de brisants qui surgissent de toutes parts, l'*Esprit des Eaux* est bientôt dans une position désespérée.

Un marin médiocre eût perdu son bâtiment, mais Maurice Grandfort est à la hauteur de son rôle.

Energie, vigilance, présence d'esprit, sang-froid,

hardiesse, savoir, il déploie toutes les qualités d'un homme de mer accompli.

La sonde à la main, la carte sous les yeux, il lutte de corps et d'âme.

Il manœuvre, observe et calcule en même temps avec une précision qu'aucun accident de mer ne peut mettre en défaut.

Dix fois il a failli se briser, d'abord sur les écueils Klein-Enkhuysen, puis sur les côtes méridionales de Bornéo, puis enfin sur les innombrables récifs qui hérissent l'issue méridionale du détroit de Macassar. — Mais, toujours prêt à mouiller, si par instant il jette l'ancre, c'est pour parer un danger dont il est souvent le seul qui ait pressenti l'approche.

Ses voiles sont appareillées à l'instant même; il recommence à tenir tête aux vents, tantôt en chargeant de toile à faire frissonner les intrépides bandits qui lui obéissent et admirent son audace, tantôt en se tenant à la cape sans crainte, parce que ses observations astronomiques lui prouvent que les courants portent au large des brisants.

Entre eux les matelots se disaient :

— Tonnerre ! le capitaine est un crâne tout de même.

— Quel aplomb ! comme il manœuvre !

— Voilà ce qui s'appelle manier une barque !

— Dis donc, toi, crois-tu que Brassinet et les autres soient matelots de même ?

vient de naître a reçu les noms de Maria de la Conception Francisca de Asis. — Ch. Bonsquet.
(Le Pays.)

Le steamer *Valetta* vient d'arriver à Marseille avec les malles de Calcutta jusqu'au 22 novembre, et celles de Hong Kong jusqu'au 15 du même mois. Les nouvelles de l'Inde sont les mêmes que nous avait fait connaître le courrier de Bombay. Le voyage de lord Canning continuait à défrayer les journaux de Calcutta.

Les dernières dépêches de Shang-Hai annoncent que M. Ward, le ministre américain, avait eu avec le gouverneur général de la province du Kiangsu-Kwanshaw une entrevue dans le but de renouer des négociations entre la France, l'Angleterre et l'empereur de la Chine. On ne sait rien de positif sur les résultats de cette conférence.

Le gouvernement chinois, informé des résolutions énergiques de la France et de l'Angleterre, continuait à préparer tous les moyens possibles de défense. Une proclamation impériale a été lancée à Shang-Hai même pour inviter tous les propriétaires de jonques chargées de riz à remonter le Péiho jusqu'à Tien tsin, afin de pouvoir compléter l'approvisionnement de Péking.

Par le *Valetta* nous recevons des nouvelles intéressantes du Japon.

L'ambassade extraordinaire qui doit se rendre au mois de février 1860 à Washington se composera, indépendamment des deux envoyés principaux, de deux censeurs chargés de les surveiller, de trois lieutenants gouverneurs, de huit généraux et colonels, de deux médecins et de cinquante domestiques. — A. Gandon. (Le Pays.)

Le *Moniteur de la Flotte* contient la correspondance suivante, écrite de Toulon le 26 décembre :

Le transport à hélice *la Moselle* est arrivé d'Algérie il y a deux jours ; il y a laissé l'escadre française au complet. De tous les bâtiments de l'expédition de Chine, un seul y avait relâché, la *Nièvre*, qu'un vent très-violent avait forcé de s'arrêter un jour à ce mouillage. Comme la *Nièvre* est partie de Toulon la dernière, il est à croire que tous les autres bâtiments avaient déjà franchi le détroit de Gibraltar.

Le mouvement de troupes d'Algérie sur France est à peu près terminé. Les frégates à vapeur le *Magellan*, le *Descartes*, le *Mogador* et l'*Eldorado* sont rentrées, après avoir déposé à Marseille une partie des chevaux du 1^{er} régiment de Hussards. Le *Cacique*, le *Fauban* et le *Gomer* sont prochainement attendus. L'*Asmodée* a fait route pour Alger, avant-hier, pour concourir à la même opération.

La frégate à vapeur le *Christophe-Colomb* est encore à Marseille, où elle attend le général de Martimprey, qui est en ce moment à Paris, mais qui doit prochainement retourner en Algérie pour y reprendre le commandement des forces de terre et de mer.

Les forces de mer attachées au service de cette colonie, qui sont placées sous le commandement spécial d'un officier général de la marine, M. le contre-amiral Dubouzet, se composent des corvettes à vapeur le *Tanger* et le *Titan*, des avisos l'*Euphrate*, le *Narval*, le *Phare* et le *Tartare*, et du transport l'*Altier*, qui reste toujours dans le port

d'Alger et à bord duquel est établie une école de mousmes indigènes.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Torin, 31 décembre. — Le gouvernement a reçu avis de la prorogation du congrès, l'époque de la réunion définitive sera notifiée plus tard aux puissances.

Berlin, 31 décembre. — La *Gazette de Prusse*, journal officiel, dit que le bruit que le prince de Hohenzollern aurait l'intention de se démettre de son poste de président du ministère est dénué de fondement.

Londres, 1^{er} janvier. — L'*Observer* dit que peu importe que le congrès ait lieu ou non : dans le premier cas, aucune contrainte ne sera employée contre les Italiens.

M. Ellis, attaché à l'ambassade de Constantinople, est nommé premier attaché à Paris.

Madrid, 30 décembre. — Un fort défendant l'embouchure de la rivière de Tétouan a été incendié par les Espagnols.

Aujourd'hui, les Maures ont attaqué la division du général Ros de Olano, occupée aux travaux de la route de Tétouan. Ils ont été victorieusement repoussés. — Havas.

FAITS DIVERS.

Paris, 1^{er} janvier. — Leurs Majestés l'Empereur et l'Impératrice sont arrivés hier matin à Paris, de retour de leur excursion au palais de Fontainebleau.

LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice ont reçu aujourd'hui au palais des Tuileries, à l'occasion de la nouvelle année, les hommages des princes et princesses de la famille impériale et de la famille de l'Empereur, des grands officiers de la couronne, des ministres, des grands corps de l'Etat, des membres du corps diplomatique, du clergé, de la magistrature, de l'armée, de l'administration, etc.

La réception a eu lieu dans l'ordre suivant : A onze heures et demie Leurs Majestés ont reçu les princes et princesses de la famille impériale ; les grands officiers de la couronne, les dames et officiers des maisons de Leurs Majestés, du Prince Impérial, des princes et princesses de la famille impériale, les aumôniers et chapelains de l'Empereur et du chapitre impérial de St-Denis, les cardinaux, les ministres, les maréchaux, les amiraux, le grand chancelier de la Légion d'Honneur et le gouverneur des Invalides.

A midi, Leurs Majestés ont entendu la messe dans la chapelle des Tuileries. M^{gr} l'évêque d'Adras officiait.

A une heure, l'Empereur a reçu dans la salle du Trône les membres du corps diplomatique. Son Exc. le nonce du Pape a présenté à l'Empereur les vœux et les hommages du corps diplomatique à l'occasion de la nouvelle année.

L'Empereur a répondu quelques paroles de remerciement que nous reproduisons demain et qui ont été accueillies avec un mouvement général de respectueuse approbation.

Sa Majesté est ensuite montée sur le trône entourée des princes de la famille impériale, des grands officiers de la couronne, des cardinaux, des ministres, des maréchaux, etc. Sa Majesté a reçu successive-

ment les grands corps de l'Etat, le clergé, les représentants des cultes réformé et israélite, la magistrature, l'Institut, le corps enseignant, les principaux fonctionnaires des différentes administrations, les officiers de la garde nationale et de l'armée, etc. Jamais l'empressement des corps constitués de l'Etat n'avait été plus grand que cette année à se rendre aux Tuileries. Le défilé a duré plus d'une heure.

— La médaille d'Italie, qu'on distribue en ce moment, a conservé son caractère simple et primitif. La couronne est seulement supprimée pour ne laisser que la médaille et son anneau de suspension. — Elle porte d'un côté l'effigie de l'Empereur avec ces mots en légende : *Napoléon III, Empereur*. — Au milieu du revers sont inscrits en relief les noms des batailles, et en légende : *Campagne d'Italie*. Elle est bordée d'une couronne de feuilles de lauriers. C'est une belle décoration par sa simplicité et son élégance. Déjà bon nombre de soldats l'ont placée avec orgueil sur leurs poitrines.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Le *Moniteur* contient une longue liste de nominations dans la Légion d'Honneur. Nous y remarquons spécialement les noms suivants :

Sont nommés chevaliers : MM. Guérin, chef d'escadrons, et Dessort, capitaine à l'École de cavalerie de Saumur.

VILLE DE SAUMUR.

AVIS ADMINISTRATIF.

Le Maire de la ville de Saumur prévient ses administrés, que les rôles de 1860, personnel, foncier, mobilier, portes et fenêtres et patentes, rendus exécutoires par arrêté de M. le préfet de Maine-et-Loire des 15 et 17 décembre dernier, sont déposés chez M. le percepteur, pour y être mis en recouvrement, et que tout contribuable doit acquitter les sommes pour lesquelles il y est porté.

Les réclamations en décharge, remise, réduction, modération et dégrèvement, seront reçues à la sous-préfecture, pendant trois mois, à partir de la présente publication.

Les personnes qui auront formé des réclamations, ne pourront, sous aucun prétexte, différer le paiement des termes échus ou à échoir, pendant l'instruction des dites réclamations.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 3 janvier 1860.
Le Maire, LOUVET.

PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE.

A MM. les sous-préfets et maires du département.
Messieurs,

Dans sa séance du 19 de ce mois, le Comité de souscription pour les blessés de l'armée d'Italie, réuni sous la présidence de S. M. l'Impératrice, a adopté les résolutions suivantes :

« Les demandes de secours qui ne sont pas encore parvenues au Comité devront lui être adressées avant le 16 janvier 1860, terme de rigueur.

» Ne sont point admis à participer aux secours :
» Les militaires blessés qui ont été pourvus d'emplois publics salariés ;
» Les militaires blessés qui reçoivent de la munificence de l'Empereur des suppléments de pension sur sa cassette ;

— Je n'en sais rien. Ah ! si le capitaine était pour la *fibuste* !...

— Quel dommage !
La *fibuste*, la piraterie, était donc l'aspiration secrète de tous les gens du bord. Leurs sinistres desseins commençaient pourtant à être ébranlés par les talents de marin dont Maurice ne cessait de leur donner des preuves.

On faisait route vers les possessions hollandaises de l'île de Célèbes. Le vent passant au sud-est avait brusquement poussé le navire dans le *Pater-Noster* ou détroit de Macassar, dont le nom tombé en désuétude, mais qui figure encore sur la carte réduite de 1797, dit assez combien les premiers navigateurs chrétiens le trouvèrent dangereux (1).

Maurice s'y trouva engagé malgré lui. Cédant à la nécessité, sans trop de regrets, il était bien résolu, s'il le fallait absolument, à se laisser porter jusqu'aux Philippines.

Les courants, les tourbillons et l'ouragan malaisien ne devaient point tarder à le forcer encore de modifier ses projets.

Les tornades se succèdent, Maurice en profite.

(1) Un immense banc de récifs situé au sud du détroit, a conservé le nom de *Pater-Noster*.

Ces sautes de vent continues qui, de tous les points de l'horizon, fondent à bord coup sur coup, ne le déconcertent jamais. L'*Esprit-des-Eaux* se tient sous l'allure et la voilure les plus convenables. Le jeune capitaine semble initié à la marche capricieuse de ces brises formidables dont il se fait des auxiliaires pour doubler les bancs de roches.

Plus la tempête se prolonge, plus les forbans abandonnent les préventions que Brassinet, Biffard et surtout maître Requin se sont attachés à leur inspirer.

— C'est un homme !... — un vrai !... — un navigateur !... — un marin !... — un sans-peur !... — un Jean-Bart !...

— Manœuvrier pareil ne se trouve pas sur la mer jolie à tout bout de gaffe...

— Et m'est avis qu'il sera dur de lui faire avaler la sienne.

— Va pour la *fibuste*, bon !... mais tuer le capitaine, non ! je n'en suis plus, il est trop brave ! Regarde-moi ce calme !

— Moi, d'abord, je ne m'en mêle pas ; j'aimerais mieux me faire capucin.

Ces propos recueillis de là par maître Requin l'alarmèrent sérieusement. Que Maurice soit prévenu, le complot avorte, car l'équipage presque entier se rangera

de son côté.

Tout-à-coup le typhon soulève les profondeurs de la mer.

De tous les ouragans, le typhon ou syphon est le plus irrésistible ; sa pression n'est pas toujours oblique comme celle des tempêtes ordinaires ; elle peut s'exercer perpendiculairement, de haut en bas, ou même, — phénomène plus étonnant encore, — de bas en haut.

Pompe aspirante et refoulante qui agit du sommet des nuées jusqu'au fond des cavités sous-marines, il attire, il aspire les eaux, il les *refoule* ensuite, écousse et fait plonger le navire ; enfin il se combine parfois avec un mouvement de rotation d'une puissance incalculable.

Il ne brise point les mâts, il les arrache, — et pour nous servir d'une expression vulgaire, mais d'autant plus saisissante, il les enlève comme un tire-bouchon. Haubans, galhaubans, étais, cassent comme des fils ; la mâture entière disparaît emportée par le *Dragon-Géant*, le Typhée de la mythologie grecque. Il ne chavire point les vaisseaux, il les coule et la mer les engoutit.

Le typhon, prévu à temps par Maurice Grandfort, trouve le navire entouré d'un double chapelet de barriques vides qui forment ceinture au-dessus du niveau de la mer. Voiles, vergues, mâts supérieurs, tout est dépassé, tout est amené ; les panneaux cloués sur les écoutilles

» Les veuves de militaires pourvues de débits de tabac ou de bureaux de poste;

» Les militaires blessés restés sous les drapeaux et qui peuvent continuer à servir, aux besoins desquels l'Etat n'a pas cessé de pourvoir;

» Leurs ascendants;

» Les frères et sœurs des militaires tués ou blessés, à l'exception, toutefois, des frères et sœurs mineurs restés orphelins. »

J'ai l'honneur de vous prier, Messieurs, de vouloir bien donner immédiatement la plus grande publicité à ces dispositions, et de m'envoyer au plus tôt les demandes de secours que produiraient vos administrés, après les avoir fait au besoin régulariser conformément aux instructions contenues dans ma circulaire du 9 septembre, insérée au numéro 52 du Recueil administratif.

Je prie particulièrement MM. les maires qui n'auraient point encore remis au percepteur de leur commune les offrandes de leurs administrés de vouloir bien opérer ce versement sans retard, et de m'adresser un double de la liste des souscripteurs, établie selon les prescriptions de mon autre circulaire du 10 août, insérée dans le numéro du même Recueil.

Agrérez, etc.

Le Préfet, L. BOURLON DE ROUVRE.

Pour chronique locale et faits divers. P.-M.-E. CODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

S. Em. le nonce a adressé à l'Empereur les paroles suivantes, au 1^{er} jour de l'an :

« Sire,

» Dans ce premier jour de l'an, qui réunit autour de Sa Majesté le corps diplomatique, j'ai l'honneur, Sire, de vous offrir ses vœux et ses hommages respectueux. »

L'Empereur a répondu :

« Je remercie le corps diplomatique des vœux qu'il veut bien m'adresser au retour du nouvel an, et je suis particulièrement heureux cette fois d'avoir l'occasion de rappeler à ses représentants que, depuis mon entrée au pouvoir, j'ai toujours professé le plus profond respect pour les droits reconnus. Aussi, soyez-en persuadés, le but constant de mes efforts sera de rétablir partout, autant qu'il dépendra de moi, la confiance et la paix. »

(Le Pays.)

Londres, 2 janvier. — Le Times mentionne le bruit que le congrès n'aurait pas lieu, en ajoutant que l'Angleterre préférerait cette éventualité, tout en étant résolue à se faire représenter au congrès s'il avait lieu.

Madrid, 2 janvier, midi 50 minutes. — La Gazette publie la loi relative à l'exonération du service militaire. Hier, l'armée espagnole, après un glorieux combat, s'est avancée jusqu'à Castillejos. Le général Prim a vaincu les Maures sur toute la ligne. Les hussards ont fait des charges héroïques; ils se sont emparés d'un drapeau en repoussant l'ennemi du camp.

Les prisonniers assurent que les Maures comptaient 40,000 hommes.

Les pertes de l'ennemi sont de 1,500 hommes au moins. Nous avons perdu 400 à 600 hommes.

L'armée est dans l'allégresse. — Havas.

ETAT-CIVIL du 1^{er} au 30 décembre 1859.

NAISSANCES. — 1^{er}, Elie Mathieu, rue Duncan; — 2, Arthur Charon, rue de l'Abrenvoir; — 3, Célestine Princé, rue du Pavillon; — 5, Louis-Jean-Baptiste Sautjeau, rue d'Orléans; — Hermance Chevalier, rue de Fenet; — Louis-Emile-Septime Peyrolle, rue de la Croix-Verte; — 6, Marie-Anne Garnier, rue Saint-Nicolas; — 7, Rosalie-Engéline Waienburg, rue du Puits-Neuf; — 8, Hortence Bougreau, hameau du Petit Poy; — 9, Joséphine Marguerite Clin, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — 10, Jules Bigot, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — 15, Léonie Ferrand, chemin Charrier; — Ernestine Delarue, rue de la Croix-Verte.

MARIAGES. — 5, Jean-Moïse Gilis, maître tailleur à la 2^e compagnie des cavaliers de remonte, a épousé Joséphine Gesta, tous deux de Saumur; — 12, Victor Renard, serrurier, a épousé Joséphine Legorich, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — 2, Jeanne Gurin, chapeletière, à l'Hôpital, 45 ans; — Antoine Anselme, cordier, à l'Hôpital, 26 ans; — 10, Marie Vias, couturière, rue Saint-Nicolas, 19 ans; — 12, Henri Blandin, chapeletier, rue de Fenet, 42 ans; — 12, Pierre Giraud, cocher, à l'Hôpital, 47 ans; — 13, Adélaïde Cosnard, rue Saint-Nicolas, mort-né; — Narcisse Doussin, rue de Fenet, 2 ans.

Sommaire de L'ILLUSTRATION, du 31 décembre.

Histoire de la semaine. — Correspondance du Maroc. — Courrier de Paris. — Réception de M. Buoncompagni à Florence. — Uniformes de l'armée espagnole d'Afrique. — Chronique littéraire. — Gazette du palais. — Les oies grasses de Strasbourg. — Pont de la Kinzig et de la Schutter à Kehl. — Lettres curieuses sur la Cochinchine (suite). — Le prince Gortschakoff. — Le château de Fredericksborg en Danemark. — Fantaisies parisiennes: Impression du Mont-de-Piété. — Chronique musicale. — Les étrennes. — Souscription d'Harmand David. — Inauguration du tombeau de Visconti — S. A. R. le prince d'Orange. — Annonces et Avis.

Gravures: Arrivée de l'Impératrice à Fontainebleau, 29 décembre. — Réception à Florence de M. Buoncompagni, gouverneur général de l'Italie centrale. — Uniformes de l'armée espagnole d'Afrique. — Expédition espagnole dans le Maroc: combat du ravin de Tramoguera. — Les oies grasses de Strasbourg: pâturage des oies à Marlen: marché aux oies à Strasbourg, la prison, l'engraissement des oies, la mort. — Pont de la Kinzig et de la Schutter, à Kehl. — Portrait du prince Alexandre Gortschakoff, plénipotentiaire de Russie près du Congrès. — Château de Fredericksborg en Danemark. — La nouvelle année: 12 sujets par Cham. — Tombeau de Visconti au Père-la-Chaise. — Portrait de S. A. R. le prince d'Orange. — Rébus.

Entre tous les Almanachs qui ont paru pour 1860, nous remarquons avec un intérêt particulier les trois suivants: l'ALMANACH PARISIEN, *lanterne magique, pièces curieuses à voir pour 1860*; l'ALMANACH DE JEAN GUÉTRÉ, *rustique et guerrier*; l'ALMANACH DE JEAN RAISIN, *joyeux et vinicole*, et pour faire honneur à ces auteurs si justement populaires, l'éditeur a déployé un luxe de typographie et de gravures inusité dans ce genre de publications. C'est vraiment un des miracles de

notre époque que cette magnifique vulgarisation de la littérature, de la science, des beaux-arts et du dessin à 50 centimes.

Ces trois Almanachs sont rédigés par MM. A. DESNOYERS, THÉOPHILE GAUTIER, TH. DE BANVILLE, CHAMPFLEURY, CH. BAUDELAIRE, HIPPOLYTE CASTILLE, CH. MONSELET, EMILE DE LA BÉDOLLIÈRE, G. MATHIEU, PIERRE DUPONT, LÉON GOZLAN, ALEXANDRE DUMAS, H. MULGER, A. DE LA FIZELIÈRE, A. ESQUIROS, etc.; — et illustrés par NADAR, STAAL, COURBET, BONVIN, A. GAUTIER, HANOTAUX, L. ELAMING, L. BALLY, CASANO, BENASSIS, J. RÉGNIER, BELLOT, BOETZEL, etc.

Chacun de ces Almanach forme un joli volume in 32, de près de 200 pages, illustré de portraits, vignettes et gravures. — Prix: 50 centimes, et par la poste, 60 centimes.

On peut se procurer ces Almanachs chez tous les principaux Libraires et Papetiers des départements, au prix de 50 centimes.

Pour les recevoir directement et franco, envoyer à M. E. PICK, éditeur, rue du Pont-de-Lodi, 5, à Paris, 60 centimes en timbres poste, ou 1 fr. 50 c. pour les trois almanachs réunis. (Affranchir.)

NOTA. — La même librairie publiera, dans le courant de janvier, le Grand Almanach de la France Impériale, illustré de près de 100 gravures et portraits, et le seul qui contiendra l'Histoire complète de tous les événements des douze mois de l'année 1859.

Cet Almanach, de 200 pages, qui dépassera certainement tout ce qu'on a fait de plus beau et de plus national en ce genre, ne se vendra néanmoins que 50 centimes.

TAXE DU PAIN du 1^{er} Janvier.

Première qualité.

Les cinq hectogrammes..... 15 c. 83 m.

Seconde qualité.

Les cinq hectogrammes..... 13 c. 33 m.

Troisième qualité.

Les cinq hectogrammes..... 10 c. 83 m.

Marché de Saumur du 31 Décembre.

Froment (hec. de 77 k.) 17 27	Graine de colza. 20 50
2 ^e qualité, de 74 k. 16 60	— de lin 22 —
Seigle 10 —	Amandes en coques (l'hectolitre) — —
Orge 9 60	— cassées (50 k) — —
Avoine (entrée) 9 —	Fèves 12 —
Vin rouge des Cot. 28 80	— Vin rouge des Cot. compris le fût, 1 ^{er} choix 1859. — —
Pois blancs 24 —	— 2 ^e — 120 —
— rouges 24 —	— 3 ^e (a) — 100 —
Cire jaune (30 kil) 250 —	— de Chinon 110 —
Huile de noix ordin. 30 —	— de Bourgneil 140 —
— de chenevis 45 —	Vin blanc des Cot., 1 ^{re} qualité 1859 — —
— de lin 48 —	— 2 ^e — 110 —
Paille hors barrière. 26 71	— 3 ^e (a) — 70 —
Foin id. 57 25	— de luzerne 52 —
Luzerne (droits com) 54 60	— ordinaire — —
Graine de trèfle. 50 —	

(a) Prix du commerce.

BOURSE DU 31 DÉCEMBRE.

3 p. 0/0 baisse 50 cent. — Fermé à 69 00
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 95 75

BOURSE DU 2 JANVIER.

3 p. 0/0 baisse 65 cent. — Fermé à 68 55
4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 96 00.

P. GODET, propriétaire-gérant.

sont recouverts d'épaisses toiles goudronnées dites *pré-larts*. Les hommes sont à l'abri. Maurice seul veille à l'arrière où il s'est fait attacher par le milieu du corps à des boucles de fer. Les ancres sont au mouillage; les canons prêts à faire feu. Aucune de ces sages précautions ne sera inutile.

La colonne d'air pèse sur la coque, le trois-mâts gémit et s'enfoncé; les lames déferlent de bout en bout sur le pont.

Mais le double chapelet de tonnes vides empêche que le bâtiment puisse se retourner la quille en l'air; il remonte à la surface.

Le jeune capitaine, comme un plongeur habile, a passé sous l'eau une minute entière sans perdre son sangfroid. Presque aussitôt, il aperçoit à l'arrière une ligne de brisants.

Mais les ancres tombent à son premier commandement et mordent sur un fond solide.

Au même instant, deux trombes, conséquences inévitables des typhons, s'avancent vers le navire.

— Feu! crie Maurice.

Et les deux tours, battues en brèche, s'écroulent avec un épouvantable fracas. Pour la seconde fois, les lames balayent le pont.

Le typhon passé, la tempête continue. Les brisants

sont trop près pour qu'on soit en sûreté au mouillage. Mâts et vergues sont remis à poste avec une promptitude magique.

Maurice ose appareiller sous ses basses voiles par une mer démontée. D'un coup d'œil certain, il dirige la plus périlleuse des manœuvres qu'il ait encore faites; le succès justifie son audace. Il navigue bientôt sous le vent du banc d'écueils.

Mais les dangers succèdent aux dangers.

On découvre un rivage escarpé, à moins de deux milles dans la fatale direction vers laquelle porte la brise.

L'infatigable capitaine n'est pas surpris. — Il s'attendait à rencontrer cette côte dont il compte bien s'éloigner par des bordées successives dès qu'il disposera de ses voiles supérieures qu'on achève de parer.

Sous une allure facile, l'*Esprit-des-Eaux*, en effet, ne tarde pas à courir des bords qui l'élevèrent sensiblement au large avant le retour de la nuit.

Tant d'habileté, tant de bonheur, tant de courage achèvent d'émerveiller les bandits qui, depuis six mois, exécutent les ordres de Maurice avec un zèle bien fait pour accroître son aveugle confiance.

Ceux qui n'ayant jamais navigué dans la Malaisie ne connaissent ni les typhons, ni les trombes, se demandaient si Brassinet, Biflard ou Requin seraient capables

de les sauver en pareille rencontre.

— Au diable la fibuste! disent-ils déjà, il nous faut le capitaine pour nous commander, vu qu'il n'y a point pareil à lui.

Maître Requin se hâte d'avertir Brassinet:

— Ah çà! mille tonnerres! dit-il, veillons au grain. L'équipage prend goût à l'autre; notre coup rate si nous tardons.

— Le vent mollit et adonne un peu, profitons de l'accalmie. Ce sera pour cette nuit!... Et après, en route pour Holo, vive l'emir Bahar! attrape à cueillir les piastres fortes!

Le lieutenant Biflard, prévenu aussitôt, opina du bonnet avec empressement.

Le capitaine, qui achevait de pointer sa carte, fit inviter ses deux officiers à venir prendre le thé chez lui.

— As-tu la chose? demanda Biflard à Brassinet.

— Est-tu donc bête! répondit poliment ce dernier.

Ils entrèrent dans la dunette sur cet échange de paroles et de pensées également délicates.

Heureux d'avoir échappé au typhon et au naufrage sur les récifs, Maurice Grandfort souriait sans concevoir à cette heure la moindre des appréhensions; et pourtant il était menacé d'un danger mille fois plus horrible.

(La suite au prochain numéro.)

FAILLITE GALLÉ.

Aux termes d'un jugement, rendu par le Tribunal de commerce de Saumur le 2 janvier 1860, le sieur Auguste Gallé, débitant de vin, demeurant à Saumur, rue de la Visitation, a été déclaré en état de faillite ouverte. M. Rottier, membre du Tribunal, a été nommé juge-commissaire, et M. Kerneis, comptable à Saumur, syndic de la faillite.

Le Greffier du Tribunal, TH. BUSSON.

(1)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

LA PROPRIÉTÉ DU HOUX,

Située dans la commune de Varennes-sous-Montsoreau, exploitée par Tortu, consistant en petite maison de maître, bâtiments d'exploitation, terres, rangées et prés; le tout d'une contenance de 14 hectares 37 ares. S'adresser audit M^e LEROUX. (2)

Etude de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Le jeudi 5 janvier 1860, à midi et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri Plé, commissaire-priseur, dans des appartements rue de la Petite-Bilange (Hôtel-de-la-Bilange), à la vente publique aux enchères du mobilier et matériel d'artificier de M. Chasle, ancien quincaillier à Saumur.

Il sera vendu :

Quantité de lanternes vénitiennes, ballons, verres de couleurs, appliques, drapeaux, mortiers, bombes et marrons, composition, lances et conduits, caisses, poteaux, fusées, soleils, pétards, etc.;

Mobilier, lits, commodes, table de toilette, fauteuil Voltaire, chaises garnies et autres, pendule, flambeaux, cadres, pots en fonte, etc., planches, caisses, chevrons, casiers et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A VENDRE

UNE MAISON,

Nonvellement restaurée,

Située à Saumur, rue Cendrière, n^o 8.

Cette maison, devant laquelle est une belle cour d'entrée,

Comprend :

Au rez-de-chaussée: vestibule, salle à manger, à la suite une galerie vitrée donnant sur le jardin, office, cuisine; à côté de la salle à manger une grande pièce à cheminée, avec cabinet; sous la cuisine une cave voûtée, à côté une pompe; à gauche de la cour une chambre basse, pouvant servir de remise pour deux voitures.

Au 1^{er} étage: vestibule, salon, chambre à coucher avec cabinet de toilette, une autre chambre à coucher, donnant sur le jardin, avec cabinet de toilette et lieux à l'anglaise; deux autres chambres à coucher avec cabinet de toilette; escalier de service, mansarde et greniers. — Jardin de deux ares vingt centiares, derrière la maison; lieux d'aisances;

Au bout du jardin, une cave ou serre-bois avec grenier au-dessus.

Au midi de la maison, et au bout de l'allée qui la sépare de celle actuellement occupée par M. Léger, un serre-bois, avec grenier au-dessus, et un espace de terrain où l'on pourrait faire une belle écurie.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue Cendrière, n^o 8. (524)

Etude de M^e BIERMANT, notaire à Langeais.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

En totalité ou par parties,

UNE

BELLE PROPRIÉTÉ

De 346 hectares 15 ares,

Divisée en 24 lots, contenant cinq corps de ferme,

Et environ 180 hectares

DE BOIS-TAILLIS ET FUTAIE

Située sur les communes de Langeais et Saint-Michel-sur-Loire (Indre-et-Loire), à 5 kilomètres de deux stations de la ligne de Tours à Nantes.

Marno et pierre à chaux en grande quantité,

BELLE CHASSE.

S'adresser, pour les renseignements, à M^e BIERMANT, dépositaire des titres de propriété;

Pour traiter, à M. HÉBERT, à Saint-Patrice;

Et pour visiter les lieux, au sieur GOURON, garde particulier à Saint-Michel.

On donnera toutes facilités pour les paiements. (576)

A louer présentement

UNE MAISON,

Sise place Saint-Pierre, anciennement occupée par M. Chozamy.

S'adresser à M. MILLOCHEAU, Eugène, quartier des Ponts. (561)

M. COURTOIS-JAGOT,

Rue d'Orléans, 31,

A l'honneur de prévenir sa clientèle que, loin de quitter les affaires, ainsi qu'on en a répandu le bruit, il vient de renouveler une partie de ses marchandises et qu'il vendra ses papiers au plus juste prix. (541)

A VENDRE

UNE

JOLIE PETITE VOITURE LÉGÈRE

A 4 roues, 6 places, avec harnais.

S'adresser à M. ROBERDEAU.

A VENDRE

OU A LOUER

Pour entrer en jouissance à la Saint-Jean-Baptiste 1860,

Une jolie MAISON avec jardin, écurie et remise, située à Saumur, rue du Mail et faisant l'angle de la rue des Basses-Perrières. Cette maison est présentement occupée par M^{me} veuve Larivière.

S'adresser, pour avoir des renseignements et pour traiter, à M. DABLANCOURT, pharmacien à Saumur, place Saint-Pierre. (546)

A VENDRE

UNE MAISON,

Sise Grand'Rue, 12.

S'adresser à M. PIETTE, architecte, rue Bodin, 12, ou à M^e LEROUX, notaire.

Il y aura toute facilité pour les paiements. (719)

A VENDRE ou A LOUER

Une MAISON, sise au Petit-Puy. S'adresser à M. JOUFFRAULT.

Un JEUNE HOMME de 18 ans désirerait se placer comme valet de chambre.

S'adresser au bureau du journal.

Un PRINCIPAL CLERC de notaire désire UNE PLACE.

S'adresser au bureau du Journal.

A VENDRE UN CLOS DE VIGNE,

A Bagneux,

AVEC MAISON, CAVES ET PRESOIR. S'adresser à M. MILLON-GUITARD, rue des Basses-Perrières. (534)

A LOUER

UNE MAISON, propre au commerce, sise à l'angle du quai de Limoges et de la place Saint-Michel. S'adresser à M. JOLY-LETERME, architecte, ou au locataire qui habite la maison. (542)

A LOUER

Présentement,

UNE MAISON

Rue d'Orléans, en face l'hôtel de Londres.

S'adresser à M^{me} veuve LORRAIN.

LA PATERNELLE,

Compagnie d'assurance contre l'incendie, représentée à Saumur, par M. PAPILLON fils, rue de l'Hôtel-Dieu, 14. (439)

AVIS AUX DARTREUX

La belle découverte faite par M. Dumont, ph^m à Cambrai, dans sa Pommade anti-dartreuse, a été reconnue bonne par l'Académie impériale de médecine, et son travail sur cet objet déposé honorablement dans les archives de cette illustre assemblée, le 4 janvier 1853.

Ce précieux Cold-Cream guérit d'une manière certaine toutes les DARTRES, TEIGNES, ULCÈRES, DÉMANGEAISONS, etc. — Prix du pot: 3 fr. 50 c. (Exiger le cachet DUMONT.) Dépôt: à Saumur, pharmacie de M. DAMICOURT, place de la Bilange; à Angers, pharmacie MÉNIÈRE. (54)

MALADIES DES YEUX ET DES PAUPIÈRES.

Pommade de la VEUVE FARNIER, DE BORDEAUX. Un siècle d'expériences favorables. — La vente en est autorisée par un décret impérial et les contre-facteurs poursuivis. Dépôts: à Saumur, chez M. PERARE; à Angers, J. PERBAULT, ph.; à Cholet, BONTEMPS aîné et BONTEMPS jeune, pharmaciens.



Découverte incomparable par sa vertu.

EAU TONIQUE

PARACHUTE DES CHEVEUX

De CHALMIN, chimiste.

Cette composition est infaillible pour arrêter promptement la chute des cheveux; elle en empêche la décoloration, nettoie parfaitement le cuir chevelu, détruit les matières grasses et pellicules blanchâtres; ses propriétés régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux, les fait épaisser et les rend souples et brillants, et empêche le blanchiment; GARANTIE. — Prix du flacon 3 francs.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dérôt à Saumur, chez M. BALZEAU, coiffeur-parfumeur, rue St-Jean; à Baugé, chez M. CHAUSSEPIED, coiffeur-parfumeur. PRIX DU POT: 3 FR. (8)



MONITEUR

DES TRIBUNAUX

DROIT CIVIL, COMMERCIAL, ADMINISTRATIF ET CRIMINEL Paraisant le Jeudi et le Dimanche.

ABONNEMENTS:

Paris Un an, 6 mois, 3 mois. 10 f. 5 f. 3 f. » Départements, Corse et Algérie..... 12 6 3 50 Pays étrangers, selon le tarif postal. Plus 50 c. pour frais de recouvrement.

Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois.

BUREAUX:

A PARIS, 8, RUE D'ANJOU-DAUPHINE.

Années 1856, 1857 et 1858, avec les tables..... 25 f. » Années 1856 et 1857 prises séparément..... 14 50 Année 1858 avec sa table... 11 50 La table seule, prise séparément..... 2 50

Saumur' imprimerie de P.-M.-E. GODET.